

# Les Infos de Base

Mercredi 8 avril 2015  
volume 18, numéro 14  
ISSN 1492-0670



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

## État de la publication

Les *Infobases Lois et Règlements du Québec* sont à jour au 1<sup>er</sup> avril 2015.

Les *Infobases Lois et Règlements du Canada* sont à jour au 3 mars 2015.

Les *Infobases Lois et Règlements de l'Ontario* sont à jour au 26 mars 2015.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour au 21 mars 2015.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour au 21 mars 2015 et contient maintenant 9 738 termes ou mots de renvoi pertinents.

## Modifications aux lois du Québec

*Loi sur les bureaux de la publicité des droit*, RLRQ, c. **B-9**, ann. I.

*Avis*, (2015) 147 G.O. 1, 377.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

## Modifications aux règlements du Québec

*Règlement sur l'administration fiscale*, RLRQ, c. **A-6.00**, r. 1, a. 12.0.3.1R1.

*Avis*, (2015) 147 G.O. 1, 376.

*Règlement sur les frais exigibles pour le dépôt des plans de cadastre et pour l'examen des plans non déposés*, RLRQ, c. **C-1**, r. 1, aa. 1, 2, 3, 4.

*Avis*, (2015) 147 G.O. 1, 376.

*Projet-pilote relatif à la circulation d'autobus urbains sur des tronçons d'accotements d'autoroutes*, RLRQ, c. **C-24.2**, r. 37.1, a. 13.

A.M. 2015-02 du 19-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 545A, a. 1.

*Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme et sur la qualité des oeufs de consommation*, RLRQ, c. **M-35.1**, r. 230, aa. 3.1, 6.2, 6.3, 6.3.1, 6.4, 47.

*Règlement modifiant le Règlement sur les conditions de production et de conservation à la ferme et sur la qualité des oeufs de consommation*, Décision 10645 du 09-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 720, aa. 1-7.

*Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, RLRQ, c. M-35.1, r. 239, aa. 15, 19, 71, 119.1, 122.

*Règlement modifiant le Règlement sur les quotas des producteurs d'oeufs de consommation du Québec*, Décision 10644 du 09-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 719, aa. 1-5.

*Règlement sur la procédure de désignation de certains membres du conseil d'administration des centres intégrés de santé et de services sociaux et des établissements non fusionnés*, RLRQ, c. **O-7.2**, A.M. 2015-005 du 27-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 765, nouveau.

*Règlement sur la perception des pensions alimentaires*, RLRQ, c. **P-2.2**, r. 1, a. 4.

*Avis*, (2015) 147 G.O. 1, 376.

*Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, RLRQ, c. **S-4.1.1**, r. 2, a. 13.

*Avis*, (2015) 147 G.O. 1, 375.

*Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, RLRQ, c. **S-4.2**, r. 5.1, aa. 94, 95, 99, 100, 116, 119.1, 124, 125, 136.

*Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux*, A.M. 2015-003 du 23-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 712, aa. 1-9.

*Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux*, RLRQ, c.

## Dans ce numéro

1

État de la publication

Modifications aux lois du Québec

Modifications aux règlements du Québec

Gaudet Éditeur Ltée  
5278 rue Nantel  
Saint-Hubert QC J3Y 9A7  
514/893-2526  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

S-4.2, r. 5.2, a. 164.

*Règlement modifiant le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux hors-cadres des agences et des établissements publics de santé et de services sociaux, A.M. 2015-004 du 23-03-15, (2015) 147 G.O. 2, 713, a. 1.*

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.